

Communiqué de presse

Rénovation urbaine : Limoges Habitat et la Banque des Territoires accélèrent la reconstruction du logement social.

Bordeaux, le 22 septembre 2026

À l'occasion du 86^è Congrès de l'Union Sociale pour l'Habitat (USH), Henry Bruneau, président de Limoges Habitat et Annabelle Viollet, directrice régionale de la Banque des Territoires Nouvelle-Aquitaine ont officialisé ce jour la signature d'un prêt de 4,8 millions d'euros destiné à financer l'acquisition en VEFA (Vente en l'État Futur d'Achèvement) de 29 logements sociaux neufs dans la métropole de Limoges. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU) et marque une étape clé dans la reconstitution d'une offre de logement social équilibrée et qualitative sur le territoire

Ce financement, rendu possible grâce à l'épargne des Français (principalement le Livret A), illustre une approche innovante de la rénovation urbaine, où la démolition des grands ensembles vieillissants des quartiers prioritaires de Limoges s'accompagne notamment d'une reconstruction sur le territoire d'autres communes de la communauté urbaine. Il a pour objectif de rééquilibrer l'offre de logement social sur l'ensemble de la métropole, tout en améliorant le cadre de vie des habitants.

Les 29 logements financés, répartis entre PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) pour les ménages aux revenus les plus modestes et PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) pour les familles aux revenus modérés, seront construits dans des communes de la première couronne, comme Rilhac-Rancon. Cette stratégie permet non seulement de répondre aux obligations de la loi SRU relatives au logement social, mais aussi de proposer des logements individuels offrant un confort moderne : isolation performante, espaces extérieurs, et normes environnementales strictes.

Ce programme s'inscrit pleinement dans les objectifs du NPNRU, qui vise à améliorer le cadre de vie des quartiers prioritaires tout en favorisant la mixité sociale. En reconstruisant en périphérie, Limoges Habitat et la Banque des Territoires agissent pour :

- Répartir équitablement les logements sociaux sur la métropole, évitant ainsi la concentration des difficultés dans certains quartiers.
- Moderniser l'offre de logement, avec des constructions neuves répondant aux normes les plus exigeantes en matière de salubrité, d'accessibilité et de performance énergétique.
- Soutenir les communes soumises à la loi SRU, comme Rilhac-Rancon, dans l'atteinte de leurs obligations légales.

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de

la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

A propos du Fonds d'épargne et de l'utilisation des livrets d'épargne réglementée (Livret A, LDDS et LEP)

Au cœur des missions confiées par la loi à la Caisse des Dépôts, le Fonds d'épargne transforme une partie de l'épargne réglementée (Livret A, Livret de développement durable et solidaire et Livret d'épargne populaire) en prêts à long et très long terme, jusqu'à 80 ans. Ces prêts, déployés par les directions régionales de la Banque des Territoires, financent des programmes d'intérêt général en faveur de l'économie responsable et de la transformation écologique (TEE) désignés comme prioritaires par l'État : logement social, politique de la ville, investissements de long terme des collectivités locales, etc. Une partie des ressources est investie par la Caisse des Dépôts, de manière responsable en actifs financiers, afin de contribuer à la rémunération de l'épargne et d'assurer sa liquidité, tout en finançant l'économie

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



Limoges habitat, principal acteur du logement social en Haute-Vienne, gère 13 000 logements et accompagne 25 000 locataires sur Limoges Métropole. Avec 270 collaborateurs, l'organisme oeuvre pour un habitat social de qualité, alliant proximité, maintenance et développement du patrimoine.

limogeshabitat.fr



Contacts presse :

Limoges habitat – OPHLM de la Communauté Urbaine de Limoges Métropole

Fatima Ouali – fatima.ouali@limogeshabitat.fr – 06 03 92 03 97

Banque des Territoires Nouvelle-Aquitaine – Groupe Caisse des Dépôts

Pascale Artaz - pascale.artaz@caissedesdepots.fr – 06 72 95 14 07